

MODE D'EMPLOI

Comment soutenir la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique en versant votre taxe d'apprentissage

Vous avez jusqu'au 28 février 2019 pour verser votre taxe d'apprentissage à la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique

La faculté des sciences du sport et de l'éducation physique est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B :
UAI 0590314W

1^{re} étape

Rapprochez-vous de votre organisme collecteur (OCTA) de rattachement

2^e étape

Donnez-lui les informations suivantes :

- Désignez l'UFR FSSEP de l'Université de Lille comme affectataire
- Pour la partie « hors quota » (ou barème) le n° UAI 0590314W et le diplôme que vous souhaitez soutenir.
- Pour la partie « quota » qui sert à développer les formations en apprentissage FORMASUP FSSEP Université de Lille

3^e étape

Confirmez-nous votre soutien afin que nous puissions nous assurer de la bonne réception de votre versement via votre organisme collecteur (OCTA) en nous envoyant un mail à l'adresse de contact de l'UFR :
karine.deffrenne@univ-lille.fr

Pour tout renseignement, connectez-vous sur l'espace taxe d'apprentissage du site de l'Université de Lille :
www.univ-lille.fr/taxe-apprentissage

CONTACT FINANCIER

Mme Karine DEFFRENNE
Responsable mission insertion
Professionnelle
karine.deffrenne@univ-lille.fr
+33 (0)3 20 88 73 54

Faculté des Sciences du Sport
9 rue de l'Université
59790 Ronchin

DÉVELOPPONS UN LIEN DURABLE
ET PROFITABLE À CHACUN.

Partagez avec nous les compétences
de la Faculté des sciences du sport et
de l'éducation physique

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



Depuis de nombreuses années, l'Université de Lille a su développer considérablement ses relations avec le monde socio-économique afin de partager et de valoriser ses actions notamment en recherche et en formation.

Ce maillage avec notre écosystème est fort dans les facultés, dans les laboratoires... mais parfois hétérogène par la variété des sujets à développer (formation, recherche, insertion, valorisation, alternance, innovation, stages...) et la richesse du spectre thématique de notre Université.

Certains acteurs du monde socio-économique, par exemple, nous connaissent mal et conservent parfois le réflexe de se tourner vers d'autres partenaires historiques de l'enseignement supérieur et de la recherche lillois. Pourtant l'Université de Lille, 1^{re} université de France en nombre d'étudiants, doit être actrice de son écosystème pour jouer pleinement son rôle de locomotive régionale.

L'idée est donc parfaitement claire, il faut créer des solidarités avec les entreprises et les associations qui innovent et recrutent. Cette solidarité, au sens de la pensée du philosophe André Comte-Sponville, doit reposer sur la prise en compte des intérêts spécifiques de chacun afin de tendre vers la convergence d'intérêts.

Il ne s'agit donc pas uniquement de demander un financement, une aide ou une contribution à tel ou tel « mécène » ou partenaire potentiel mais bien de monter des projets collaboratifs et inclusifs qui reposent sur les intérêts spécifiques de chacun.

En ce sens, nous souhaitons passer d'une culture « one shot » à une culture de partenariat sur le long terme de façon parfaitement intégrée aux valeurs de l'Université de Lille et à son ambition.

L'année 2018 est un exemple fort de cette dynamique symbolisée par la co-construction et le co-financement à hauteur de 130 K€ de Lilagora, notre réseau professionnel générateur de liens avec le monde socio-économique.

Cette plateforme web lancée le 29 novembre 2018, vous permet par exemple de :

- découvrir les talents de nos étudiants, de nos diplômés et de nos équipes
- optimiser vos recrutements
- former vos collaborateurs à de nouvelles compétences
- mieux connaître l'Université pour développer de nouvelles collaborations
- devenir mentor ou parrain d'un étudiant créateur d'entreprise

Contactez-nous :
ulink@univ-lille.fr
+33 (0)3 62 26 91 40

lilagora
Le réseau professionnel de l'Université de Lille

Des milliers de lycéens

67 000 étudiants

6 300 personnels

500 000 alumni, 21 000 diplômés par an

Des milliers de partenaires économiques

www.lilagora.fr

Les formations dispensées au sein de la FSSEP allient connaissances scientifiques et pratiques sportives. Les débouchés professionnels se déclinent dans les 4 grandes filières :

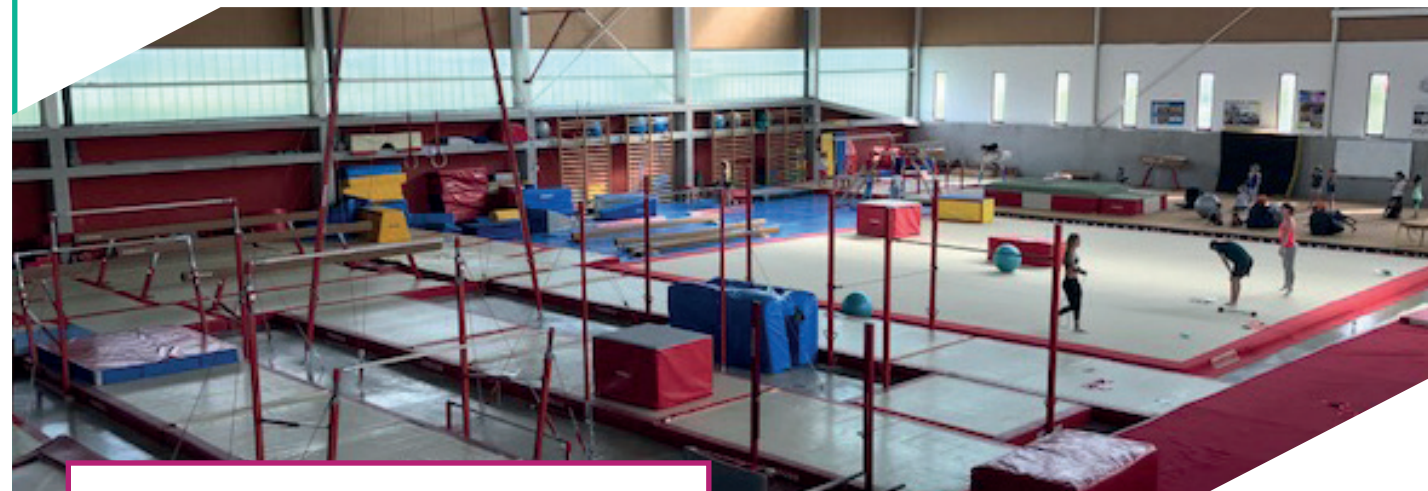
- Activités physiques adaptées et santé
- Education motricité
- Entraînement sportif
- Management du sport du DEUST Bac+2 au Doctorat Bac +8

Selon les filières, les étudiants développent des compétences dans les domaines de :

- la réhabilitation et le réentraînement par des activités physiques adaptées
- l'intervention et de l'éducation physique et sportive
- l'entraînement et de la pratique sportive du débutant jusqu'à l'expert
- l'organisation et la gestion des organisations sportives

Pour en savoir plus sur nos formations :

www.univ-lille.fr/formations
staps.univ-lille.fr



NOS STAGES

Le stage a pour vocation de remplir plusieurs fonctions :

- **pédagogique**, par l'acquisition de connaissances sur le monde professionnel en plus d'enrichir la formation initiale. Le stage est un outil complémentaire aux savoirs académiques et permet ainsi de capitaliser des expériences.
- **économique et productive**, par l'obtention du premier emploi majoritairement grâce au stage.
- **sociale**. Au delà de la seule dimension professionnelle, le stage joue aussi un rôle d'intégration dans un contexte d'allongement des études.

Enfin, le stage vient compléter le projet professionnel et personnel de l'étudiant

NOS PARTENARIATS

La FSSEP a de nombreux partenariats avec des ligues sportives, avec l'École supérieure de Journalisme de Lille ainsi que l'Institut de formation en masso-kinésithérapie et des entreprises telles que Décathlon, Accor, Doublet....

NOS ATOUTS

Nos principaux atouts sont liés notamment à la place que prend la professionnalisation dans notre offre de formation initiale et continue, l'intervention de nombreux professionnels dans les enseignements ou pour des cycles de conférence, l'ouverture de formation en apprentissage et la mise en place de stages encadrés

NOTRE OUVERTURE

A l'international, la FSSEP a développé des partenariats spécifiques en sciences du sport afin de proposer aux étudiants de découvrir des systèmes universitaires différents et de perfectionner leurs connaissances linguistiques, atouts majeurs pour leur insertion professionnelle. La labélisation prochaine du master international en Erasmus Mundus montre la légitimité de notre savoir-faire au niveau international.

- 14 accords ERASMUS
- des conventions bilatérales avec de prestigieuses universités au:
 - Canada - Russie - Chine
 - Brésil - Chili - Japon

TÉMOIGNAGE

« La Taxe d'Apprentissage est indispensable au bon fonctionnement de notre composante car elle nous permet de financer des actions de formation au plus proche de la réalité du terrain. Pour ce faire, dans un secteur, certes, en pleine expansion mais de plus en plus concurrentiel, nous devons faire souvent appel aux professionnels de la branches (conférences, séminaires, forums), utiliser du matériel de pointe onéreux (logiciel informatiques, instruments de mesure, etc...) et se montrer capables d'une organisation technique, pédagogique et administrative toujours plus rigoureuse. La Taxe d'Apprentissage devient donc ce levier financier important pour orchestrer ce travail. »

Françoise PAUQUET, Responsable du DEUST

CONTACT PÉDAGOGIQUE

M. Fabien CAMPORELLI
Chargé de mission Insertion professionnelle
fabien.camporelli@univ-lille.fr
+33 (0)3 20 88 73 54

EN 2019, GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, NOUS POURRONS

- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques liées à l'arrivée de la formation par « blocs de compétences » et à la montée en puissance de la formation en alternance (démarrage du CFA des métiers du sport).
- Développer les partenariats avec le secteur sport (mouvement sportif, entreprises, collectivités locales) pour mieux accompagner l'insertion professionnelle de nos étudiants.

MOT DU DIRECTEUR
Guillaume PENEL

Les formations en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont par nature pluridisciplinaires. Elles allient connaissances scientifiques et pratiques sportives. Parallèlement à une formation académique déclinée sous la forme du système licence, master et doctorat, les diplômés ont été professionnalisés afin de répondre au marché de

l'emploi dans les domaines des APS, de l'encadrement et du management des organisations sportives et de loisirs dans des secteurs de professionnalisation très divers.

Pour mieux asseoir ses formations, notre faculté a développé une infrastructure de recherche conséquente autour de deux grands domaines (sciences de la vie et de la santé, sciences humaines et sociales) dont les enseignants-chercheurs collaborent au sein d'une Unité Régionale de Recherche: l'URePSSS, unité de recherche pluridisciplinaire, sport, santé, société.

Je profite de cette occasion pour remercier les entrepreneurs, les employeurs qui contribuent régulièrement à accompagner nos étudiants vers la professionnalisation.

